



Journée scientifique organisée par Pôle Suds (Ined)
Pôle Suds Research Workshop (Ined)

« Jeunes migrantes et petites bonnes en Afrique »

« Migrant girls and little maids in Africa »

Ouagadougou, 4 décembre 2011
Hôtel Laico, Complexe Ouaga 2000

Session : 3. Migrations et dynamiques rurales

Auteur-e-s : Nasima MOUJOURD

**Titre : Montagne, migration post-coloniale et domesticité de
jeunes filles au Maroc**

VERSION PRELIMINAIRE : merci de contacter les auteur-e-s pour les citations

DRAFT : please contact the author-s for any quotation

Montagne, migration post-coloniale et domesticité de jeunes filles au Maroc

Le recours à une main-d'œuvre féminine rurale très jeune (entre 10 et 18 ans sur mon terrain à Casablanca) est l'une des données de la domesticité au Maroc. Bien que le Code du travail adopté en 2003 ait augmenté l'âge minimum légal du travail de 12 à 15 ans, avoir à son service une jeune domestique n'est pas, à Casablanca, un fait exceptionnel. Elles font partie du paysage des quartiers riches où l'on en rencontre fréquemment dans la rue, parfois vêtues d'un tablier, faisant de petites courses. Elles ne sont pas non plus tout à fait absentes des quartiers populaires où des familles aux revenus moyens les embauchent. Elles y sont moins reconnaissables dans les rues, la distance sociale étant moins évidente, et les relations prenant souvent les formes d'une « adoption ». La domesticité a par ailleurs attiré l'attention de plusieurs chercheurs qui insistent sur ses mutations dans le contexte marocain (post-)colonial. Depuis la colonisation, un énorme fossé s'est creusé entre les campagnes et les villes, entre les montagnes et les plaines. L'urbanisation s'est effectuée au détriment des régions dites *naiyya*, éloignées du « Maroc utile », qui se construit et centralise les infrastructures et les institutions. Les femmes rurales accèdent au salariat et à la mobilité vers les villes marocaines en voie d'industrialisation (Adam, Mernissi, Montagne, par exemple). Avec l'indépendance, l'urbanisation s'accélère, les inégalités sociales se reconstruisent et s'accompagnent d'inégalités sexuelles et de « hiérarchisations entre femmes » (Mernissi, 1981). Au début des années 1970, 50 % de la migration urbaine depuis les zones rurales du Maroc est féminine ; le service domestique constitue l'un des emplois « les plus courants et les plus accessibles pour les immigrées d'origine rurale » (Mernissi, 1981 : 37).

Je suppose que l'altération du système traditionnel d'adoption, d'un côté, et de servitude, de l'autre, ont, pendant la colonisation, participé à la définition des types actuels de domesticité, qui s'inscrivent et évoluent dans le cadre des « nouveaux » rapports sociaux de classe et de sexe. Pour le montrer, je pars de l'exemple des villages de « Tuda »¹, dans les montagnes du Haut-Atlas. Je m'appuie sur les résultats de deux enquêtes par entretiens et observation participante, l'une menée auprès de jeunes et anciennes domestiques du Tuda à

¹ « Tuda » est un nom de substitution. Je ne nomme ni ne situe exactement la région rurale à l'étude de manière à préserver les villageois de cette région de la réalité sensible.

Casablanca (Moujoud, 2007), l'autre toujours en cours auprès de militantes associatives amenées à rencontrer des domestiques au Maroc². Au cours de ces enquêtes, je suis passée par deux statuts (associatif et universitaire) et par un temps de terrain suffisamment long (des séjours de 1999 à 2005 puis de 2007 à 2011) pour que soient perceptibles la complexité des interactions entre employeurs et domestiques, ainsi que la diversité et les changements dans l'appréciation des jeunes filles ou femmes (anciennement) domestiques sur leur parcours au fur et à mesure du passage du temps. Dans un premier temps, je ferai une présentation générale du contexte sociohistorique de production de la domesticité dans cette région montagnarde amazighe (chleuhe, berbère). Ensuite, je m'intéresserai à la question de la circulation des enfants pour voir si l'adoption traditionnelle des jeunes filles constitue des « arrière-plans historiques » à la domesticité des jeunes filles de Tuda, comme l'a montré Mélanie Jacquemin (2002) pour Abidjan. Enfin, j'examinerai l'histoire que la domesticité actuelle partage avec l'institution de l'esclavage domestique dans le Maroc pré-colonial. Cette histoire inclut des violences qui renforcent l'exploitation des domestiques actuelles et créent des liens qu'il convient d'interroger.

Pourquoi une région du Haut-Atlas?

Tuda, cet ensemble de villages des hautes vallées de l'Atlas que je désigne par un nom d'emprunt, connaît une importante migration liée à la domesticité des jeunes filles. Tuda est située à plus de 350 km de la ville qui fait l'objet de mon enquête, elle est constituée de villages situés dans une des zones les plus élevées du Haut-Atlas³. Les jeunes filles concernées sont très souvent des orphelines livrées au service domestique par leur mère, leur père, ou, dans les dernières années, parfois les deux, sous couvert d'un contrat informel. La domestique originaire de Tuda, lorsqu'elle désire repartir chez elle, s'en trouve empêchée par l'absence de transports publics et par la volonté, ainsi facilitée, de ses employeurs de la retenir. Elle est alors amenée à respecter une durée minimale de travail qui s'élève de six à douze mois. Cette durée correspond à l'attente de l'arrivée du père ou de l'intermédiaire devant accompagner la jeune fille. Celle-ci n'a souvent aucun moyen pour informer ses proches de sa décision de partir. Les lignes de téléphone et les services de poste ne sont pas

² Je tiens à remercier Aïcha Loukhamass, avocate et fondatrice de l'Association marocaine pour les droits des femmes, qui m'a fourni des informations et des documents écrits sur les domestiques et les violences à leur rencontre au Maroc.

³ L'altitude des villages dans les environs de Tuda est comprise entre 1 700 et 2 300 mètres. Le mont le plus élevé du Haut-Atlas, Toubkal, se situe à 4 165 m.

disponibles dans ces villages qui, comme plusieurs autres zones de la région, ne sont pas électrifiés (au début des années 2000)⁴.

Le choix de cette région se justifie par deux raisons. D'abord, l'existence en son sein d'une professionnalisation des intermédiaires du trafic des domestiques. Ces derniers font depuis la fin des années cinquante des allers-retours, amènent des filles et les placent une fois par mois dans des familles dispersées à Casablanca. *Tatransit*, ce mot berbérisé qui dérive du terme français « transit », ou parfois *trafic*, est le nom que porte à la fois leur moyen de transport et leur voyage. Ils sont parmi les seuls à transporter les immigré-e-s de retour au village ou les villageois-es désirant faire une démarche médicale ou administrative en ville ou dans les villages « d'en bas ». Le principal personnage de ce commerce, qui est mort mais dont les deux fils ont pris la relève depuis la moitié des années 1980, est surnommé *taumatique*, terme qui provient de « automatique ». Lors de leur « travail » à Casablanca, les « trafiquants » s'installent dans un café d'un quartier populaire. Ils négocient les prix, enregistrent les commandes et distribuent les lettres et les cadeaux à celles et ceux, originaires de Tuda et de ses environs, qui sont nombreux à travailler dans cette ville à forte migration rurale. Ils arrêtent leur camion en face d'un café dans lequel ils reçoivent de futurs ou de nouveaux employeurs qui font une demande ou qui rencontrent la jeune fille amenée du village. C'est aussi là qu'ont lieu les transactions, les employeurs payant le service des intermédiaires et leur donnent une avance pour les parents. Les « trafiquants » distribuent également des produits du village aux commerçants du quartier et peuvent faire des courses, de médicaments par exemple, pour les familles au village.

Le second facteur qui justifie le choix de Tuda est historique ; il permet d'illustrer comment tout rapport de pouvoir lié à la domesticité n'est autre qu'un rapport politique. Depuis le protectorat, la région connaît des mutations économiques, culturelles et politiques qui ont redéfini la position de cette région ainsi que la place (et les tâches) de ses habitants. Le Haut-Atlas fait partie des principales régions où les caractéristiques de la répression et de « l'exploitation totale et méthodique » ont trouvé « leur champ d'application et d'expérience » pendant les différentes périodes de l'histoire du Maroc (Baroudi, 1983 : 699). L'intervention coloniale a renforcé cette position à travers sa politique de « pacification ». Les caïds ont dans ce cadre été instrumentalisés au point de devenir une « catastrophe » pour les habitants du sud du Maroc et du Haut-Atlas (Rivet, 1999 : 310). D'une région rebelle, révoltée contre le

⁴ Notons que, dans l'ensemble, les travaux français ayant porté sur le Haut-Atlas ont été produits dans le contexte de la colonisation. Les recherches sur cette région comme sur les autres régions rurales ou berbérophones sont de plus en plus rares en France, et il est difficile de trouver des études centrées sur le travail des femmes ou sur leur domesticité.

système central, caractérisée par une faible mobilité nationale et internationale, Tuda et ses environs se sont peu à peu soumis à ce que Montagne appelle, en évoquant « les communautés villageoises et tribales », « la double dépendance qu'elles avaient évitée jusqu'alors, celle de la ville islamique et celle de l'économie moderne » (1952 : 18-19). Dans le Maroc occupé par la France, la colonisation a abouti à la démobilisation politique des populations auparavant non soumises au pouvoir central ; le Haut-Atlas est l'une de ces dernières régions « pacifiées » où la désagrégation sociale et économique a conduit à l'appauvrissement de la population (Montagne, 1952).

Le trafic des jeunes filles dans les hautes montagnes du Haut-Atlas trouve son origine dans le contexte de transformations socioéconomiques liées à la colonisation, et peut-être aussi dans l'absence d'une tradition migratoire masculine et familiale vers les villes. En effet, durant le protectorat, les montagnes avaient constitué, pour des raisons politiques, un réservoir de main-d'œuvre pour les exploitations internes (au Maroc) et pour la Métropole. Or, les zones de haute montagne du Haut-Atlas demeurent pratiquement à l'écart de l'émigration (Montagne, 1952 : 49). Tuda a connu la répression et la paupérisation, mais non pas un recrutement officiel de la main-d'œuvre locale. Peut-on avancer que cette « exclusion » aurait poussé ses habitants à développer une spécialisation dans l'émigration des domestiques ?

Les rapports post-coloniaux ont certainement contribué à la mise en place d'un trafic de domestiques. La « pacification » à travers l'intervention coloniale n'a pas donné lieu, en contrepartie, à des projets de développement locaux pendant ou après la colonisation. Pascon l'explique dans son analyse du rapport entre la paysannerie et l'État au Maroc. Même si les « premiers gouvernements du Maroc indépendant enfourchent le jacobinisme, le centralisme, la dictature administrative, plutôt que de réfléchir sur ce qui s'est passé [lors du protectorat] et des conséquences qui risquent d'en résulter pour le pays » (1980 : 19), ils ont investi dans des domaines (santé, éducation, économie nationale) pour lesquels le protectorat « avait peu fait » (*ibid.*, p. 18). Toutefois, les régions « éloignées » sont restées (et restent encore) à l'écart des actions pour la croissance⁵. La population de Tuda a été amenée à développer un trafic des filles au moment où elle a subi une « division nouvelle des tâches », comme dirait Godelier (1984 : 25) alors qu'il analyse le cadre de formation de nouveaux rapports sociaux de pouvoir. Ce cadre construit, selon lui, « la spécialisation exclusive des groupes sociaux dans la production de certains services qui semblent devoir apporter des bienfaits à la communauté

⁵ Ces régions dites éloignées donnent lieu depuis plusieurs années à des associations de développement initialement créées par les migrants nationaux et internationaux.

toute entière [et qui] apparaissent comme des transformations sociales nécessaires et par là-même légitimes ».

Le trafic des jeunes domestiques de Tuda s'est initialement construit à la suite de l'existence d'une demande « régionale », celle de « nouvelles » familles urbaines originaires de l'Anti-Atlas (région chleuhe proche du Haut-Atlas) qui connaît le recrutement de travailleurs vers la ville (Casablanca) ou vers la France et commence à former des élites citadines pendant la colonisation. Ce trafic s'est d'abord appuyé sur des échanges « anciens », comme la circulation des orphelin-e-s, pour donner lieu aux premières formes de la domesticité originaire de la région.

Le passage du placement à la domesticité ?

Dans le Maroc contemporain, l'adoption impliquant des droits égaux aux enfants biologiques n'existe pas légalement reconnu. La religion officielle ne le permet pas⁶. La *kafala* est par contre une forme d'adoption reconnue par le droit marocain ; elle permet à des enfants nécessiteux d'être pris en charge par une famille, sans toutefois avoir accès à son nom ou à l'héritage (Calcetas-Santos, 2000 : 20)⁷. Cependant, même si le dogme musulman ignore l'adoption, les sociétés traditionnelles du Maroc avaient institutionnalisé cette pratique. Par exemple, Bertrand (1977 : 36-40) distingue, pour le Moyen Atlas marocain, trois modes d'adoption reconnue ou informelle : l'adoption de l'orphelin par un de ses oncles, l'adoption par pacte d'alliance ou de protection et l'adoption par contrat mixte de travail et de mariage. En même temps, si l'adoption n'est pas légalisée dans le Maroc contemporain, la *kafala* peut aller au-delà des limites administratives, en particulier dans les familles qui n'ont pas d'enfants biologiques, où les intéressés procèdent, avant la mort du père ou de la mère adoptif, à des démarches paralégales (comme de faux achat-ventes) en faveur de l'enfant non reconnu par l'administration. En même temps, au Maroc, en général, les formes d'accueil des enfants sont nombreuses et dépendent de plusieurs facteurs, dont le milieu social, l'existence d'enfants biologiques et le rapport à l'enfant accueilli.

Dans le cas des enfants placés dans des familles (« biologiquement ») proches, qui ont déjà des enfants, le placement des jeunes rurales peut dépendre d'une stratégie de résolution d'un conflit (suite à un veuvage du père ou de la mère puis à un remariage) et d'un désir de promotion sociale (individuelle et familiale). Ces placements se maintiennent d'autant plus

⁶ Sur l'attitude de l'islam envers l'adoption, voir, par exemple, Belarbi (1987 : 158-159).

⁷ La question de la circulation des enfants n'a pas suscité d'intérêt anthropologique et sociologique en Afrique du Nord, contrairement, par exemple, aux sociétés ouest-africaines.

que les institutions étatiques ne proposent d'accompagnement particulier. Les familles se retrouvent parfois dans l'obligation de développer des solidarités prolongeant ainsi des pratiques informelles. Les familles d'accueil préparent l'avenir de l'enfant en lui concédant une scolarité, une alphabétisation ou des formations. Elles peuvent souvent organiser et financer leur mariage et entretenir avec elles/eux des relations sur le long terme. La durée du placement n'est pas forcément limitée. Ces formes de placement concernent les filles et les garçons, mais il existe une forme de différenciation sexuelle plus ou moins importante suivant les milieux sociaux.

L'accueil des jeunes filles notamment rurales défavorisées placées chez des proches (famille ou amis de la famille) intègre le travail domestique. Ces filles vont être assimilées à des domestiques et feront par conséquent l'objet d'une stigmatisation. En revanche, les garçons placés ne sont pas assignés au travail domestique, ce qui leur donne la possibilité d'accéder à l'enseignement et à un statut supérieur, même s'ils se trouvent, plus tard, parfois obligés de s'acquitter des dettes (en se mariant avec une fille choisie par la famille d'accueil, par exemple). Si la circulation des jeunes filles intègre le rapport social de travail, à quel niveau apparaît-il comme tel ? Comment se combine-t-il avec l'exploitation du travail des domestiques ?

Sur mon terrain auprès des filles originaires de Tuda et engagées comme domestiques, il est possible de dire, au même titre que Mélanie Jacquemin (2002 : 325) pour Abidjan, qu'il existe un passage des « logiques domestiques familiales associées à un processus éducatif et de socialisation par le travail » à « des logiques davantage salariales d'exploitation des enfants ». Les plus âgées des (anciennes) domestiques originaires de Tuda ont été considérées comme des membres de la famille, et nommées à travers des termes de parenté. Pour les « anciennes » domestiques de Tuda et pour leurs parents, le contrat informel d'accueil procède d'un rapport social dont le sens est double : famille et travail. Les familles adoptives (ou employeuses) étaient issues de groupes voisins, chleuhs et montagnards, conférant une dimension explicitement « familiale » à l'accueil de la jeune fille qui n'était pas nommée domestique et se retrouvait dans un milieu culturel proche, notamment au niveau de la langue. Ce placement incluait aussi des formations (couture, cours d'alphabétisation...) pour la jeune fille qui se retrouvait parfois déscolarisée au même titre que les autres filles de la famille.

Les modalités de ce placement se sont transformées au fil des années. Les jeunes filles originaires de Tuda ont connu un passage, successif ou simultané, de « la fille qu'on éduque » à la « fille de la famille qui nous aide », et puis à « *bent nass* », la fille des gens, et enfin « *lkhddama* », la travailleuse (chez autrui). Depuis la fin des années 1980, les itinéraires des

filles placées et des *khddama* (domestiques) deviennent de plus en plus croisés, atypiques, variés et adaptés aux dynamiques de la société marocaine post-coloniale. Le travail domestique a une importance considérable dans le parcours des filles placées dans des familles citadines qui commencent depuis quelques années à se constituer de personnes issues des mêmes villages. Le travail domestique influe sur les parcours des jeunes filles, qu'elles soient proches ou lointaines ; il n'influe par contre pas sur l'itinéraire des garçons de Tuda qui connaissent aussi le placement parfois comme bergers dans des familles de l'Anti-Atlas ou qui peuvent depuis une dizaine d'années être placés dans des familles citadines où ils ne sont pas nécessairement intégrés comme main-d'œuvre.

Concernant les filles originaires de Tuda et explicitement engagées comme domestiques, un contrat formel, dans le sens où il y a explicitement travail et rémunération, se prend de l'importance depuis l'amplification du trafic à Tuda vers le début des années 1990, avec l'apparition d'employeurs issus de différentes régions du Maroc. Toutefois, le contrat informel d'accueil procède toujours d'un rapport social dont le sens est double : famille et travail. Cette duplicité caractérise la domesticité dans divers contextes, comme dans la France du début du XXe siècle (Fraise, 1979 : 102). Si les premières formes de placement en ville de jeunes filles de Tuda ont été celle de l'adoption (fille qu'on éduque), aujourd'hui, les relations entre employeurs et jeunes employées provenant de Tuda sont de plus en plus souvent régies par un contrat formel (oral) de travail, mais il ne s'agit ni d'un emploi déclaré ni d'un emploi clairement détaché du registre familial. Actuellement, de plus en plus de parents et de jeunes filles s'expriment en termes de travail et de salaire, alors que les divers employeurs continuent à parler de proximité familiale. Cherchent-ils à calquer le rapport social de travail sur les rapports sociaux existant dans la famille ? Le travail des femmes et des enfants y étant nié (Christine Delphy, 2003), nous pouvons dire que l'ambiguïté entre le familial et l'emploi de main-d'œuvre tend à masquer le rapport social de travail et d'exploitation. Le placement n'est pas sans lien avec la division sexuelle du travail. Les inégalités économiques et l'absence de services institutionnels en matière de garde d'enfants et d'aide aux personnes âgées entraînent la circulation des femmes en général, en particulier veuves, divorcées ou non mariées qui habitent chez des proches, en échange, implicitement ou formellement, de la garde d'enfants ou de travail ménager. Parmi les jeunes filles, les « orphelines » sont encore les plus concernées par le placement.

Une autre institution « ancienne » emprunte certaines de ses caractéristiques à la domesticité des jeunes filles au Maroc : l'esclavage domestique. Dès lors que des similarités

en termes de violences existent, je tenterai de voir si la domesticité est un prolongement de l'esclavage au Maroc.

Les « bonnes » rurales se substituent-elles aux domestiques esclaves ?

Plusieurs éléments conduisent à faire le rapprochement entre la situation des domestiques et celles des esclaves domestiques : les personnes que j'ai rencontrées n'ont pas le statut juridique de travailleuses ; elles peuvent être prêtées aux autres membres de la famille ou à des amis ; et elles doivent souvent adopter des comportements de soumission (les yeux baissés, le regard craintif, le non-droit à la parole, l'exécution rapide des ordres). Ces éléments s'ajoutent à des données historiques sur les habits que revêtent l'esclavage et la domesticité pendant la colonisation, en particulier dans les milieux bourgeois citadins.

Les sources relatives à l'esclavage des domestiques provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du territoire devenu le Royaume du Maroc, manquent. De plus, le sujet a été occulté pendant la colonisation. Mohammed Ennaji (1997) montre que, sous le protectorat, « des mesures administratives furent adoptées contre les aspects les plus choquants de l'esclavage » (p. 182). Aussi, le commerce public fut-il interdit en 1922, mais l'institution ne fut pas déclarée illégale, et l'acquisition ou la possession d'esclaves ne donnèrent pas obligatoirement lieu à des poursuites par la loi. Rivet (1999 : 412) souligne que le pouvoir colonial « n'intervient pas directement dans ce qui appartient à la sphère privée de l'homme musulman : les *'abid* [esclaves], [et] les femmes ». Selon Mernissi (1981 : 24), « [les administrateurs coloniaux] entouraient le musulman, qu'ils avaient agressé au niveau politique et économique, d'un curieux "respect des traditions" » ; « l'un des hommes qui respectait et vénérât les traditions musulmanes et se "vouait à la sauvegarde de la famille musulmane" et de ses coutumes est certainement le général Lyautey, le maître d'œuvre de la colonisation du Maroc ». La « politique indigène » de la France sous la III^{ème} République, et surtout celle de Lyautey, est qualifiée de conservatrice du *statu quo* (Rivet, 1999).

Toutefois, la fermeture des principales voies d'approvisionnement en esclaves a pu tarir les apports extérieurs dès la fin du XIX^e siècle (Ennaji, 1997 : 182). Mais les « plus attachés à l'institution, les caïds et la grande bourgeoisie des villes ne prendront pas goût de sitôt » (*ibid.*, p. 198), ils opteront, le temps que « la mainmise de l'État » et la « modernité » ne permettent plus ces abus, pour « le rapt de personnes libres ». Sans pourtant en donner les origines sociales ou ethniques, Ennaji conclut : « L'esclavage aura alors disparu non par la vertu d'un édit mais par la force des choses. » Ainsi, « dans les années 30, il était devenu

pratiquement impossible de “ravitailler” en esclaves les familles bourgeoises, d’où l’apparition d’un autre type de domesticité : les “bonnes” » (Mernissi, 1984 : 49). Mernissi indique que celles-ci sont « issues des mêmes couches sociales, c’est-à-dire des familles pauvres » (*ibid.*). Seulement, l’auteure ne donne pas davantage de détails sur ces femmes. Sont-elles originaires du même espace « national » ? Lequel et quelles sont leurs itinéraires ?

Il suffit parfois d’un fait divers, indiqué au passage d’un livre, pour que le voile soit levé sur les modalités que prend le « rapt de personnes libres » pendant la colonisation. C’est le cas d’un procès relaté par Tahar Essafi (1935) qui concerne la région amazighe du Sud marocain, qui manifeste à cette période une forte résistance à la « pacification ». Le procès eut lieu à Fès et concernait des trafiquants d’esclaves qui avaient pratiqué des « raptés » de « femmes berbères » du Sous (Anti-Atlas) au début des années 1930, alors que le commerce des esclaves en provenance d’Afrique sub-saharienne rencontrait des difficultés. Des oulémas de la ville avaient produit une *fatwa*, c’est-à-dire une consultation juridique, qui autorisait ces raptés. Cette *fatwa* (officieuse) déclarait que « les femmes berbères du Sous ayant la peau olivâtre ne pouvaient être assimilées aux femmes blanches dont le commerce est interdit par le Coran. Forts de cette opinion juridique, les traitants firent le commerce en grand des filles de Sous. Hormis quelques cas de revendications émanant de parents particulièrement tenaces, ces raptés ont été couverts par la prescription de l’oubli, de la négligence ou de la résignation. » (Essafi, 1935). Mernissi (1997), ainsi que Guy Hervé et Thierry Kerrest (1980 : 17) donnent de très brèves indications sur des faits similaires. La première parle d’enlèvement « des petites filles dans les familles pauvres de la montagne pour les revendre à de riches citadins ». Il s’agit pour elle d’une « pratique courante » dans les débuts du XXe siècle. Les seconds rapportent les propos d’un « professeur d’université » à Fès selon lequel :

« [les « dadas », nourrices esclaves noires] sont attachées pour la vie à la maison. Elles ont été achetées. Maintenant, il n’y en a plus. Plus beaucoup, mais ça il ne faut pas le dire, les Fassis⁸ vont souvent acheter des petites filles dans la campagne. Les Berbères vendent leurs filles. Les Fassis donnent une certaine somme aux parents et élèvent la petite fille. [...]. Plus tard, quand elles seront un peu plus grandes, elles seront bonnes [...]. C’est la pratique courante de toutes les familles fassies à Fès. Pas à Casablanca où se serait mal vu. »

⁸ Par Fassis, leur interlocuteur entend ceci : « Être Fassi, c’est autre chose que d’être né à Fès. C’est être le bourgeois type. » (*ibid.*, p. 13).

Les mutations de la domesticité pendant la colonisation laissent entrevoir qu'au Maroc, l'histoire des services domestiques est liée à celle de l'esclavage, notamment dans le milieu riche citadin. À Fès, dans les années 1930, « on trouve [parmi les trafiquants] des noms fleurant la très bonne société locale » (Rivet, 1999 : 99). Les religieux « dénoncent mollement la pratique de l'esclavagisme, bien qu'elle s'exerce sur des musulmans depuis la disparition des captifs chrétiens. Ils proscrivent seulement l'enlèvement par la violence : quand il y a *ghasb* (usurpation). Le Maghzen enjoint par circulaire à ses serviteurs de châtier les auteurs d'enlèvements ». Cependant, précise l'auteur, « *la société* ne peut se passer d'esclaves pour s'adonner à ses plaisirs ou se libérer de certaines tâches avilissantes » (Rivet, 1999 : 99).

Les populations rurales/pauvres du Maroc ont été exposées à l'esclavage pendant la colonisation, cela a touché les populations montagnardes et a coïncidé avec les années de la fin de la « pacification », en particulier du sud du pays (1930-1934). Les documents sur ce sujet sont difficiles à trouver. Néanmoins, les pratiques ci-dessus exposées révèlent l'existence d'enjeux politiques et économiques qui favorisent les violences envers les populations rurales, la tolérance de l'administration coloniale et la collaboration des riches et des religieux citadins. Existe-t-il des manifestations actuelles des réalités historiques liées à l'esclavage ? Que sont-elles ? Comment s'expriment-elles à Tuda et dans la migration des paysannes, qui nous concerne le plus ici ?

Bien qu'il y ait des éléments historiques sur l'esclavage et sa légitimation pour les femmes issues de Sous – donc d'une région chleuhe, c'est-à-dire amazighe du Sud, comme Tuda – et que les deux institutions, l'esclavage et la domesticité, présentent des traits communs, je ne défendrai pas l'idée selon laquelle la domesticité actuelle est historiquement le résultat de l'esclavage au Maroc. Il ne s'agit pas des mêmes populations, puisque l'esclavage historique a largement concerné des groupes subsahariens. Il comporte, par exemple, des processus de racisme que ne subissent pas les populations rurales ou berbérophones non noires du Maroc (qui ont participé à l'esclavage des Noirs). Je suppose par contre que la domesticité actuelle dans les villes marocaines porte l'empreinte de pratiques anciennes car les « bonnes » peuvent être séquestrées et traitées comme des esclaves. Salahdine (1987 : 121) ne se demande-t-il pas « Bonnes ou esclaves ? » dans un sous-titre de son article ? Cet auteur n'hésite pas à dire que « la domestique est semi-libre même si sa liberté est marquée par un certain paternalisme ». Les employeurs citadins actuels recourent à la violence pour transformer les services domestiques en un état domestique.

Contrôle, exploitation et violences contemporaines envers les jeunes domestiques

Isolement, coups, gifles, brûlures, insultes et menaces sont des réalités que connaissent les domestiques et qui viennent s'ajouter à la séquestration, le travail pénible, les bas salaires ou le travail gratuit. Pourtant, les domestiques rencontrées manifestent rarement de façon explicite de violence envers leurs employeurs ; elles espèrent parfois intégrer cette famille au sein de laquelle elles ont été initiées au mode de vie citadin, « moderne », arabophone ou francophone. Or, sur un total d'un peu moins de vingt cas rencontrés sur mon terrain parmi des familles de classes moyennes supérieures, les deux seuls où l'employée bénéficiait d'une chambre à part ou partagée avec une autre domestique, et de conditions de vie (manger, partage des tâches, droit à la parole, droit de sortie, formation) relativement similaires à celles des employeurs, concernaient des employeurs riches, non scolarisés, d'origine rurale (première génération) et où la mère n'avait pas de travail salarié. Avec le temps, les configurations de la domesticité se diversifient et l'exploitation se trouve renforcée, y compris parmi les jeunes placées chez des proches. Peut-être est-ce parce qu'une moindre importance est accordée à la proximité régionale ou familiale, à la pression sociale et au regard des autres ? Cela reste à démontrer. Dans les « nouvelles » formes d'accueil de la main-d'œuvre domestique, les différences entre les employées et les employeurs sont importantes. Le quotidien et l'avenir de la jeune fille ne sont pas assurés. En cas de maladie, par exemple, la jeune domestique est renvoyée chez ses parents ou auprès de sa famille la plus proche. Les domestiques rurales ont perdu des « solidarités » liées au modèle « traditionnel » sans pour autant avoir droit à une prise en charge institutionnelle ou étatique, ou à des relations de travail avantageuses. Les employeurs se réfèrent à divers registres et valorisent l'un ou l'autre dans le discours adressé à l'employée pour mieux l'exploiter et la contrôler. Ils utilisent des oppositions nées pendant la colonisation (tradition/modernité) et construisent ainsi des rapports utilitaires avec des modèles qu'ils rejettent par ailleurs dans leur vie personnelle ou professionnelle.

J'ai rencontré des employeuses, s'affirmant dans une situation « moderne » de citadines instruites et salariées qui évoquent leur relation à leur domestique à partir de normes qu'elles disent « traditionnelles », « familiales » ou de « chez nous ». Le registre de la tradition est utilisé pour défendre des manières d'accomplir le travail domestique (sans utiliser l'électroménager, par exemple), de parler aux employées (« tu es comme notre fille ! » ; « nous sommes originaires de la même région »), de définir son comportement (interdiction

de sortir seule, soumission...) ou de les rémunérer en nature ou par le paiement du père ou de l'intermédiaire. Par exemple, des employeuses proposent aux domestiques d'obéir aux personnes adultes (les employeurs) comme elles obéissent à leurs parents ou aux personnes adultes de la famille élargie « traditionnelle ». Les jeunes domestiques se retrouvent ainsi confrontées à des contradictions qui vont de la valorisation (à travers l'usage du registre familial « Tu es comme ma fille ! » ou des préjugés positifs sur leur région, leur âge...) à la stigmatisation et aux violences verbales, physiques et en termes de pénibilité du travail. Ces contradictions caractérisent leur double exploitation psychologique et matérielle, que favorisent le partage de représentations sur leur village, et la manipulation par les employeurs de ces représentations. Le regard dominant a des impacts sur le comportement des domestiques comme de leurs parents, qui se sous-estiment souvent par rapport aux citadins « modernes » et instruits, et dont certains ne touchaient pas les revenus de leur fille, tout au moins dans les premières phases de la migration des filles de Tuda vers la ville.

Sur les causes de leur départ du village, les domestiques que j'ai interrogées évoquent souvent des raisons liées au mode de vie local. À Tuda, la circulation des nouvelles de la ville et du monde est informelle, orale, ou circule par le biais de quelques précieux postes de radio. La ville se caractérise par la vitalité, la beauté et le travail salarié et reconnu. Les jeunes filles ont été socialisées dans un espace imprégné de représentations valorisant le mode de vie citadin arabophone et dénigrant celui de la montagne amazighe, elles sont moins capables d'exprimer, et qui plus est par des mots, le refus de l'exploitation, car elles tendent à intégrer certaines représentations dominantes, plus spécialement dans la première phase de leur migration. La ville s'oppose au village à travers l'idée d'ennui, de routine et du constat de manque de moyens. Ainsi, je les ai souvent entendu dire qu'elles ne faisaient rien au village, alors qu'elles répondent avec précision aux questions liées à leurs multiples activités quotidiennes de travail (domestique et agricole) et de loisirs (chant, promenades, danses collectives et festivités). Leur opinion sur le village rappelle l'analyse de Bourdieu et Sayad (1964 : 79) de la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie pendant la colonisation : « Ce qui porte la plupart des anciens paysans à se dire chômeurs, c'est moins le sentiment de travailler trop peu que la conscience de travailler encore trop pour un revenu infime. »

En même temps, le travail des domestiques de Tuda auprès de familles citadines ne consiste pas seulement en la répétition d'un travail qu'elles effectuaient déjà en tant que jeunes filles dans leur unité domestique. Les jeunes domestiques sont habituées à l'exercice des travaux domestiques, mais elles se retrouvent confrontées à son déni et à ses nouvelles

réalités en ville. La nature du travail, les exigences, les matériaux et le rythme ou le mode de fonctionnement varient selon que le contexte est rural ou citadin, et selon qu'il est accompli dans un milieu considéré comme sien ou dans l'isolement, l'auto-dévalorisation et la stigmatisation. Ces caractéristiques permettent l'exploitation de jeunes domestiques de Tuda qui travaillent dans un milieu « moderne » où elles ne sont pas autorisées à utiliser les équipements ménagers sous prétexte qu'elles en ignorent le fonctionnement en raison de leur origine ou de leur analphabétisme. Les jeunes paysannes (et chleuhs) sont considérées comme appartenant à des groupes inférieurs, selon une identité définie par les stéréotypes dominants. Elles sont contrôlées à travers des préjugés négatifs ou positifs (discretion, gentillesse, confiance...) ⁹. Elles sont aussi contrôlées à travers l'expression de l'affection ou l'usage du registre familial.

La complexité des rapports de pouvoir (d'âge, de sexe, d'origine...) dont les jeunes domestiques sont victimes est un obstacle à toute attitude de résistance. La majorité des domestiques essaient d'acquiescer des habitudes citadines en s'inspirant du modèle de leurs employeurs et en reproduisant les stéréotypes. Les expériences acquises dans le village sont mises de côté lors des premiers entretiens. Elles n'hésitent pas à relater leurs expériences en ville pour dire qu'elles ne sont pas dupes. Certaines adolescentes qui sont restées plusieurs années en ville, acquiescent un sentiment de rejet à l'égard de leurs parents et de leur appartenance d'origine, régionale et culturelle. Ainsi, Yamna, 13 ans, une des plus jeunes domestiques que j'ai interrogées, ne parlait presque pas dans son lieu de travail. Ses employeurs l'appelaient « la muette » jusqu'au jour où ils la découvrirent en train de mener une discussion à voix haute avec l'épicier chleuh du quartier. Yamna avait également honte de ne pas bien parler arabe et ne voulait pas que l'on se moque d'elle. Et les employeurs ne se rendaient pas compte qu'elle ne parlait que l'amazighe. La crainte du ridicule et l'appréhension des jeunes domestiques rencontrées à parler le marocain dialectal avec un fort accent chleuh, rappellent l'anxiété des domestiques irlandaises dont parle Bronwen (1997 : 84) et dont l'une a affirmé : « J'avais peur d'ouvrir la bouche devant les gens, de crainte qu'ils ne disent : "Bon, c'est une Irlandaise et elle est sottée" » ¹⁰.

⁹ Les mêmes préjugés concernent les Chleuhs en général depuis la colonisation. Jean-Paul Trystran (1957) parle des préjugés des employeurs européens, dont souffre le « bon ouvrier » nécessairement chleuh. Il s'agit ici des Chleuhs de l'Anti-Atlas ou de Sous. Les épiciers chleuhs de Casablanca connaissent les mêmes stéréotypes à connotations positives (Adam, 1968), mais les Chleuhs subissent aussi des stéréotypes à connotations négatives.

¹⁰ La question des violences liées à la langue se pose aussi en France dans le cas des « femmes d'origine étrangère » qui « occultent ce qu'elles savent faire, en omettant, par exemple, de signaler sur un curriculum vitae qu'elles parlent l'arabe » (Chantal Rogerat, 1997 : 48).

Le départ est le principal recours contre les violences. Or, le plus souvent, les jeunes domestiques attendent le passage du père, d'un parent ou de l'intermédiaire pour demander à partir. Il y a celles qui arrivent pour la première fois dans la ville, qui n'ont aucun contact ni aucun moyen pour communiquer avec leur famille, qui ont peur de la police et de l'administration, qui ne parlent pas l'arabe et en ont honte ; et celles qui subissent et supportent douloureusement leur condition parce qu'elles espèrent améliorer leur situation, qui pensent que les violences sont passagères. L'exploitation psychologique des jeunes domestiques croise leur espoir d'un changement, le désir de rester en ville et les sentiments d'affection qu'elles peuvent avoir à l'égard des employeurs et de leur mode d'existence. Cela leur fait supporter, parfois pendant plusieurs années, des violences physiques et des travaux pénibles. À 23 ans, Amina a presque perdu deux ongles des doigts de sa main à cause de l'eau et des produits ménagers. Elle a, en plus, de sérieux problèmes de varices et de chevilles. Depuis son arrivée du village, à l'âge de treize ans, elle est restée dans la même famille pendant plus de huit ans avant de comprendre qu'il fallait partir, qu'elle ne sera pas un membre de la famille, que les violences physiques ne s'arrêteraient pas et que, au contraire, il ne fallait pas attendre que sa patronne, ou elle-même, se permette un acte mortel. Elle est alors retournée dans son village, et, se sentant dépaysée, elle a ensuite elle-même demandé à un intermédiaire de lui trouver une autre famille citadine :

« Je n'en pouvais plus ; j'ai commencé à la haïr et à ne plus croire ce qu'elle me dit. Je sais qu'elle a besoin de moi et moi aussi j'avais vraiment envie de rester ; je les ai beaucoup aimés et considérés comme ma famille. Maintenant, je ne la crois plus. Je vais chercher une autre famille ; je ne veux pas rester au village. »

Lors d'un dernier séjour, ultérieur à l'enquête au Maroc, j'ai appris qu'Amina avait encore vécu de mauvaises expériences, ce qui l'avait décidée à retourner définitivement au village où elle s'est mariée avec un berger. Elle a pourtant toujours rejeté ce statut d'épouse de berger, que plusieurs rurales dévalorisent. Elle manifestait plutôt son désir de se marier avec quelqu'un qui lui permettrait de rester en ville ; son expérience illustre en fait ce constat de Bourdieu (1989 : 25) sur « le marché matrimonial [qui] constitue pour les paysans une occasion particulièrement dramatique de découvrir la transformation de la table des valeurs et l'effondrement du prix social qui leur est attribué ». En parallèle, de retour dans leur village, les anciennes domestiques peuvent également rencontrer des difficultés sur le marché matrimonial local, ainsi que le signale Amahan (1998 : 168) dans son travail sur les mutations socio-culturelles dans un village du Haut-Atlas.

À l'âge adulte, d'anciennes domestiques disent avoir toujours été à la fois tentées de retourner chez leurs parents et désireuses de rester en ville, de se faire une place. Certaines y retournent, comme Amina, à la suite de déceptions et de violences subies. Mais d'autres demeurent domestiques ou se marient en ville à des hommes issus du même milieu social. Contrairement aux employeurs, qui préfèrent que les domestiques « restent à leur place », les jeunes filles espèrent réussir, à travers leur travail ou un mariage. Ce désir est partagé par leurs parents, qui souhaitent un avenir meilleur à leurs jeunes filles, contrairement aux représentations qui culpabilisent les parents. L'âge, le sexe et l'origine rurale construisent la passivité des employées comme ils influent sur l'attitude des parents et sur la réception du discours que leur adressent les employeurs. Ces derniers peuvent anticiper la naïveté des parents chleuhs montagnards, comme celle des employées rurales, et justifier des attitudes d'exploitation en les présentant comme favorables à la jeune employée pour son apprentissage en ville. C'est ainsi que des parents croient fournir une formation à leur fille et des possibilités d'une vie meilleure en ville. Et c'est ainsi que des employeuses peuvent ne pas accorder de salaire à leur jeune domestique, comme le montre ce propos d'une femme à propos de son employée :

« Si je lui donne un montant quelconque, elle va s'habituer et aura l'impression qu'il s'agit d'une rémunération de son travail. Or j'estime qu'elle est au stade de l'apprentissage... Si je m'amuse à comptabiliser les erreurs commises, les assiettes cassées, la lessive gaspillée, sans parler de la formation que je lui dispense, la nourriture, le logement et les habits, c'est elle qui devra me payer et non moi ! » (Une employeuse, citée par Mohamed Salahdine, 1987 : 118)

La dévalorisation, la violence et les différentes formes de contrôle, lorsqu'elles concernent des jeunes filles montagnardes éloignées de leur famille vivant dans une région difficilement accessible, construisent un rapport social de racisation, un rapport que l'expression *rjehtra bnadem*, je l'ai rendue être humain, concrétise. Cette expression formulée par certains employeurs révèle la tentative de transformer un rapport de travail en lui donnant le sens d'un service d'« humanisation », à travers une expression dialectal qui insinue « former » et « civiliser ».

En somme, au Maroc, la période postcoloniale n'a pas créé la domesticité. Mais, alors que dans le Maroc précolonial elle était réservée à la bourgeoisie citadine, aux notables et aux élites monarchiques qui connaissaient l'esclavage, elle se répand au sein de la classe moyenne – qui se construit avec l'indépendance – et devient l'un des principaux secteurs à travers lequel des femmes et des jeunes rurales appauvries accèdent au travail rémunéré. J'ai tenté de suivre ce phénomène à partir de mon terrain, sans oublier de situer le travail des domestiques dans son « historicité », comme le recommande Maruani (1998 : 11) qui écrit que « à force de parler de ces “nouveaux” emplois, on en viendrait presque à oublier que les travaux de service ont une histoire du côté de la domesticité ».

Le choix de la montagne de Tuda a permis d'historiciser la migration de jeunes filles amenées à être domestiques. Cela a amené à donner à la domesticité un sens pluriel dans la mesure où la « part idéelle » (Godelier, 1984 : 32) du rapport social (employeurs/employées et leur groupe) s'articule à sa part matérielle et inclut des stéréotypes, souvent partagés par les divers acteurs, des violences historiques et des hiérarchisations culturelles. Le travail des jeunes filles de Tuda constitue une forme particulière d'exploitation, qui ne se limite pas à la dimension économique et où l'employeur recherche des qualités qui ne relèvent pas seulement du travail accompli, mais concernent « la personnalité du travailleur et le genre de rapports qu'on peut établir avec lui » comme le précise Rollins (1990 : 70) dans son travail sur le choix de domestiques noires aux États-Unis. L'histoire et la socialisation des jeunes employées montagnardes amazighes les prédisposent, plus spécialement dans la première phase de leur migration, à s'accoutumer à l'existence qui leur est réservée dans la ville. À l'âge et à l'inégalité de classe et de sexe, s'ajoute une inégalité ethnique, car la montagne, la ruralité et la dimension amazighe sont historiquement dévalorisées au Maroc. Ces jeunes filles effectuent donc un travail que d'autres Marocaines ne souhaitent plus assumer ; un travail que leurs maris, leurs pères et leurs frères ne réalisent pas. Les autres jeunes filles notamment citadines sont scolarisées, les femmes privilégiées souhaitent s'éloigner du travail domestique, les hommes et les garçons n'y ont pas été contraints et l'État s'en décharge, comme le dit Delphy pour la France (2003).

Bibliographie

- ADAM, André 1968, *Casablanca. Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, CNRS.
- AMAHAN, Ali 1998, *Mutations sociales dans le Haut-Atlas. Les Ghoujdama*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme ; Rabat, Éditions La Porte.
- BAROUDI, Abdallah 1978, *Maroc, Impérialisme et émigration*, Paris, Le Syconose.
- 1983, « Maroc : l'État makhzen et la répression », *Les Temps Modernes*, n° 447, p. 691-710.
- BELARBI, Aïcha 1987, *Les Représentations de l'enfant dans la société marocaine*, thèse pour le doctorat d'État, Paris, Université de Paris V- Sorbonne.
- BERTRAND, André 1977, *La Famille berbère au Maroc central : une introduction aux droits coutumiers nord-africains*, thèse de doctorat en ethnologie, Paris, EHESS.
- BOURDIEU, Pierre ; SAYAD, Abdelmalek 1964, *Le Déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Les éditions de Minuit.
- BRONWEN, Walter 1997, « Les femmes irlandaises en Grande-Bretagne : admises et rejetées », *Migrations Société*, n° 52, p. 79-89.
- CALCETAS-SANTOS, Ofelia, 2000, *Rapport de la mission sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales*, menée par la Rapporteuse spéciale au royaume du Maroc, 28 février-3 mars 2000, Nations Unies, Conseil économique et social, traduction française.
- DELPHY, Christine 2003, « Par où attaquer le “partage inégal” du “travail ménager” ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 22, n° 3, p. 47-71.
- ENNAJI, Mohammed 1997, *Soldats, domestiques et concubines. L'esclavage au Maroc au XIXe siècle*, Casablanca, EDDIF.
- ESSAFI, Tahar 1935, *La Marocaine. Mœurs- condition sociale- évolution*, Marrakech, Imprimerie du Sud marocain.
- FRAISSE, Geneviève 1979, *Femmes toutes mains. Essai sur le service domestique*, Paris, Seuil.
- GODELIER, Maurice 1984, *L'Idéal et le matériel*, Paris, Fayard.
- JACQUEMIN, Mélanie 2002, « Travail domestique et travail des enfants. Le cas D'Abidjan (Côte-d'Ivoire) », *Revue Tiers Monde*, n° 170, avril-juin, p. 307-326.

MARUANI, Margaret 1998, « Introduction » in Margaret Maruani, *Les Nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris, La Découverte/Mage, p. 7-13

MERNISSI, Fatema 1981, *Développement capitaliste et perceptions des femmes dans la société arabo-musulmane : une illustration des paysannes du Gharb, Maroc*, Étude de recherche préparé pour le Séminaire Régional Tripartite du BIT pour l'Afrique, *La Place des femmes dans le développement rural*, Dakar, Sénégal, 15-19 juin 1981.

— 1984, *Le Maroc raconté par ses femmes*, Rabat, Maroc, SMER.

— 1987a, « État, planification et discours scientifique sur la femme », in Mohamed Alhyane et al. (dir.), *Portraits de femmes*, Casablanca, Le Fennec, p. 69-105.

— 1997, *Rêves de femmes. Contes d'une enfance au harem*, Casablanca, Le Fennec.

MONTAGNE, Robert 1927, « L'Aghbar et les hautes vallées du grand Atlas », *Hespéris, Archives berbères et bulletin de l'Institut des Hautes Études marocaines*, p. 1-32.

— 1952, *Naissance du prolétariat marocain. Enquête collective 1948-1950*, Paris, Peyronnet & Gie, Cahiers de l'Afrique et de l'Asie.

MOUJOU, Nasima, *Migrantes, seules et sans droits, au Maroc et en France. Dominations imbriquées et résistances individuelles*, thèse d'anthropologie sociale, EHESS, 2007.

RIVET, Daniel 1999, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du Protectorat*. Paris, Denoël.

ROLLINS, Judith 1990, « Entre femmes. Les domestiques et leurs patronnes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 84, n° 84, p. 63-77.

PASCON, Paul 1980, *Études Rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, Rabat, SMER.

SALAH DINE, Mohamed 1987, « Les employées de maison à Fès » in Mohamed Alahyane (et al.), *Portraits de femmes*, Casablanca, Le Fennec, p. 107-124.

TRYSTRAN, Jean-Paul 1957, *L'Ouvrier mineur au Maroc*, Paris, Larose.